



## Partir étudier à l'étranger

Découvrir comment est enseignée la psychologie à l'étranger, comment les différentes sous-disciplines sont appréhendées, comment diffèrent les pratiques et les méthodes professionnelles ?

Les motivations pour partir étudier la psychologie dans une université à l'étranger ne manquent pas !

Sans compter qu'une telle immersion est l'occasion de progresser dans la langue du pays. Mieux, de connaître toute la richesse de cette langue, son histoire, sa culture, bref se l'approprier. Quoi de plus profitable pour un jeune que de découvrir et de s'adapter à d'autres modes de vie et de pensées. Qui plus est, toute expérience internationale est nécessairement un plus sur un CV, une preuve d'ouverture d'esprit, de capacité à s'adapter à une autre culture et à se responsabiliser.

À l'Institut de Psychologie, de nombreuses possibilités de mobilité sont proposées aux étudiants plus spécifiquement de 3<sup>ème</sup> année de licence. Il existe en effet une cinquantaine d'accords internationaux dans 12 pays : Italie, Allemagne, Portugal, Espagne, Royaume Uni, Canada, Chili... Chaque année une quarantaine d'étudiants de l'Institut de Psychologie partent ainsi 1 semestre ou une année complète dans le cadre d'Erasmus+ ou d'autres programmes d'échange. Ces partenariats garantissent un cadre administratif et pédagogique et l'étudiant n'a pas à payer de frais d'inscription dans l'université d'accueil. Selon différents critères, des bourses de mobilité peuvent également être accordées. Le coût d'une mobilité est d'ailleurs l'un des premiers aspects à prendre en considération avant d'envisager toute mobilité ; suivant le pays, celui-ci peut en effet varier dans des proportions importantes. En dehors des programmes d'échanges, il est également possible, sous certaines conditions, d'effectuer une mobilité dans d'autres universités étrangères. Cela s'appelle une mobilité en "Free Mover". Dans ce cas, l'étudiant n'est pas exonéré des frais d'inscription dans l'université d'accueil.



L'Institut de Psychologie a mis en place une cinquantaine de programmes d'échange.

### Le bureau des relations internationales à l'écoute des étudiants

L'université Paris Descartes met tout en œuvre pour que le séjour des étudiants en mobilité se déroule dans les meilleures conditions. En étroite collaboration avec le service central des relations internationales du siège de l'université, le **bureau des relations internationales (BRI)** de l'Institut de Psychologie accompagne les étudiants dans toutes leurs démarches. Chaque programme d'échange fixe des **conditions et des procédures de candidature spécifiques**. Ces procédures sont longues, c'est pourquoi une mobilité se prépare **entre 6 mois et 1 an à l'avance**. L'étape essentielle consiste en l'élaboration du programme d'études. Il s'agit de choisir parmi les enseignements proposés par l'université d'accueil ceux se rapprochant au mieux des cours dispensés à l'Institut de Psychologie.

Une fois validée par la responsable pédagogique des programmes d'échange de l'Institut de Psychologie, chaque candidature est ensuite examinée par l'université d'accueil qui rend sa décision. En fin de séjour, les notes obtenues dans l'université d'accueil sont transposées par la responsable pédagogique de l'Institut de Psychologie pour être reconnues dans le cursus Paris Descartes de l'étudiant.

## Préparation de la mobilité

Quand partir ?

**La mobilité se fait généralement en L3** (il n'y a pas actuellement de possibilité de mobilité en master à l'Institut de Psychologie).

Choisir sa destination

Les étudiants peuvent choisir jusqu'à trois destinations, par ordre de préférence, et selon différents critères : la pertinence des cours à disposition, la compatibilité des calendriers académiques, la connaissance de la langue...

**Accords de l'Institut de Psychologie :**

En Europe / Erasmus+

---

Possibilité de mobilité en S5, en S6 ou durant l'année complète :

Allemagne	Frei Universitat, Berlin	allemand
Allemagne	Goethe Universität Frankfurt	allemand
Allemagne	Bochum University	allemand
Royaume Uni	University of Southampton	anglais
Irlande	Trinity College, Dublin	anglais
Pays Bas	University of Amsterdam	anglais*
Belgique	Université de Liège	français
Belgique	Université de Louvain la Neuve	français
Belgique	Université de Leuven	français
Espagne	UCM - Université Complutense de Madrid	espagnol
Espagne	Universidad de Granada	espagnol
Espagne	Universidad de Sevilla	espagnol
Italie	Sapienza University, Rome	italien
Italie	Università degli studi di Milano-Bicocca	italien
Italie	Università degli studi di Firenze	italien
Luxembourg	UNI.LU - Université de Luxembourg	allemand/anglais/français
Turquie	Bocazi University, Istanbul	anglais*
Autriche	University of Vienne	allemand
Pologne	University Jagiellonski, Cracovie	anglais
Pologne	The Maria Grzegorzemska Academy, Varsovie	anglais
Portugal	FPCE, Lisbonne	portugais
Portugal	FPCE, Porto	portugais
Suisse	Université de Genève	français

\* **toefl exigé**

---

## Au Canada

---

Possibilité de mobilité en S5, ou durant l'année complète.

Les étudiants peuvent choisir 5 cours maximum par semestre (3 ECTS canadiens correspondent à 6 ECTS européens).

La liste des cours ouverts aux étudiants en échange dans les différentes universités au Canada sont disponibles sur le site Paris Descartes (lien vers : <https://www.univ-paris5.fr/INTERNATIONAL/Partir-en-programme-d-echanges/BCI-Quebec> ). Par ailleurs, ne pas hésiter à consulter la liste des cours ouverts directement sur le site de l'université qui vous intéresse.

Programme BCI (ancien CREPUQ)

### **Francophone**

Université de Laval

Université de Sherbrooke\*

UQAM - Université du Québec à Montréal\*\*

UQTR - Université de Trois Rivières\*

UQAC - Université de Chicoutimi\*

UQAR - Université de Rimouski\*

UQO - Université d'Outaouais\*

### **Anglophone**

UQAT - Université d'Abitibi - Temiscamingue\*

Bishop's University\*

Conventions Entente Bilatérale

### **Francophone**

UDEM - Université de Montréal au Québec \*\*\*

Université d'Ottawa

Conventions Profil International

Université de Laval au Québec

\*Une moyenne générale de 12/20 minimum exigée, \*\*une moyenne générale de 13/20 exigée

\*\*\*une moyenne générale de 14/20 minimum exigée

---

## En Amérique du Sud

---

Chile Universidad de Desarrollo, Santiago, Chile

---

Quels sont les prérequis ?

- Etre inscrit en L2 à Paris Descartes l'année qui précède le départ\*
- Disposer d'un projet pédagogique cohérent
- Connaître la langue d'enseignement de l'université d'accueil

\*Les étudiants étrangers hors Europe doivent disposer d'un titre de séjour en règle durant l'intégralité de leur mobilité.

## Établir son contrat d'études

Le contrat d'études (learning agreement) est un contrat signé entre l'étudiant, l'université Paris Descartes et l'université d'accueil de façon à ce que les crédits acquis à l'étranger par l'étudiant soient reconnus dans le cadre de sa licence Paris Descartes.

Le contrat d'études se trouve dans le dossier à compléter et à déposer au BRI (voir ci-dessous).

## Comment l'élaborer ?

- L'étudiant doit chercher les descriptifs des cours détaillés de l'année L3 sur le site de l'Institut de Psychologie.  
Lien vers la page de la Licence de Psychologie

La liste des cours à suivre à l'étranger doit être compatible avec le programme de la formation à l'Institut de Psychologie.

- L'étudiant doit se référer à la responsable pédagogique pour la validation de son contrat d'études.

Il se peut que les descriptifs des cours de l'année académique suivante ne soient pas encore disponibles au moment de la préparation du contrat d'études. L'étudiant peut alors établir son contrat d'études à partir des informations existantes. Une modification du contrat d'études est possible une fois sur place. **Cependant, toute demande de modification doit être justifiée et validée par la responsable pédagogique avant l'inscription finale.** Une modification du programme d'études sans autorisation peut entraîner la non-validation du semestre/de l'année.

## Constituer le dossier de candidature

Les documents sont à compléter en version Word, à imprimer et à remettre au BRI :

- Fiche documents à joindre
- Formulaire de candidature

- Fiche L3
- Fiche cours équivalents
- Information stage et TER

**Les documents doivent être fournis :**

- non agrafés
- non recto-verso

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte**, et tout document non-demandé sera ignoré.

**Quand préparer son dossier?**

Toutes les mobilités nécessitent près d'1 an de préparation.

Date limite de dépôt des dossiers :

Mobilités hors Europe : 2<sup>ème</sup> semaine de janvier.

Mobilités en Europe : mi-février (mobilité au 1<sup>er</sup> semestre ou pour l'année complète)

Date limite de dépôt des dossiers pour une mobilité au 2<sup>nd</sup> semestre : mi-octobre

**Niveau de langue**

**Le Cadre européen de référence pour les langues (CECRL)** définit 6 niveaux de maîtrise d'une langue étrangère : de A1 (débutant) à C2 (maîtrise).

Quel que soit le pays d'accueil, un niveau de langue B2 (autonome) est exigé en licence. Certaines universités anglophones demandent le Toefl.

Il est donc important de consulter le site de l'université d'accueil pour vérifier les exigences linguistiques des universités partenaires. Les étudiants peuvent s'adresser au centre des langues de Paris Descartes pour obtenir une attestation de niveau de langue et/ou pour suivre des cours de langue.

**Pour plus d'informations :**

- Lien vers le site de la Maison des Langues de Paris Descartes
- [contact@mdl.parisdescartes.fr](mailto:contact@mdl.parisdescartes.fr)

**Suite donnée aux candidatures**

Le BRI informe les étudiants par mail de la décision d'attribution des places de mobilité. L'attribution est basée sur plusieurs critères comme le projet pédagogique de l'étudiant, son dossier académique, le niveau de langue, la lettre de motivation...

Toutefois, l'attribution d'une place d'échange par le BRI ne vaut pas acceptation définitive. L'acceptation finale d'un étudiant dépend en effet dans la plupart des cas de l'université d'accueil.

Pour toute mobilité, Erasmus+ ou hors Europe, les étudiants reçoivent un mail de l'université partenaire fin mai - début juin. Ce mail communique la décision définitive de l'université partenaire et, en cas d'acceptation, fournit des informations sur le séjour d'études.

## Aides financières à la mobilité

Différentes possibilités de financement des séjours d'échange existent. Les demandes doivent être effectuées le plus tôt possible.

### **Pour plus de précisions :**

- [Lien vers les aides financières-université paris 5](#)